

- **SAS LEMAN INDUSTRIE**

Société par actions simplifiée au capital de 2.004.000 euros,  
dont le siège social est 241, rue de la Précision – 74970 MARIGNIER  
immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANNECY sous le numéro 780  
059 309,

ET

- **SAS EMT INDUSTRIE**

Société par actions simplifiée au capital de 500.000 euros,  
dont le siège social est 241, rue de la Précision – 74970 MARIGNIER  
immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANNECY sous le numéro 837 941  
160,

**AVIS DE TRAITE DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION**

**DE EMT INDUSTRIE PAR LEMAN INDUSTRIE**

1. Evaluation de l'actif et du passif de **EMT INDUSTRIE** dont la transmission à **LEMAN INDUSTRIE** est prévue :

Montant de l'actif : **6.669.841 €**

Montant du passif : **6.177.150 €.**

2. Augmentation du capital de **LEMAN INDUSTRIE**, société absorbante :

**LEMAN INDUSTRIE**, société absorbante détenant la totalité des actions de **EMT INDUSTRIE** société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital.

De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange.

3. Montant prévu du mali de fusion : **492.691 €.**

4. Dépôt du traité de fusion

Le traité de fusion établi le 27 mai 2019 a été déposé le 29 mai 2019, au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce de ANNECY.